

Impôts sur les revenus 2013

Mis en ligne le 24 avril 2014

Le Centre des Finances Publiques s'est réorganisé et nous informe de nouvelles dispositions.

Désormais, la Mairie d'Oullins :

- **ne dispose plus de déclarations vierges** à remettre aux administrés : pour ce faire, il vous faut contacter la Trésorerie de Saint-Genis-Laval, de la Part-Dieu ou récupérer le document via Internet ;
- **ne récupère plus les déclarations remplies** : il vous faut les adresser aux Trésoreries d'Oullins ou de Saint-Genis-Laval. Par ailleurs, **le Centre des Impôts ne tiendra plus de permanences à Oullins lors de la campagne d'impôts sur les revenus**. Pendant cette période, les permanences auront lieu à la Trésorerie de Saint-Genis-Laval :

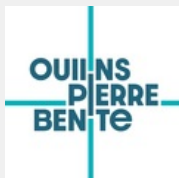
- > mercredi 30 avril, de 8h30 à 11h
- > lundi 5 mai, de 8h30 à 11h
- > mardi 6 mai, de 13h30 à 16h
- > lundi 12 mai, de 13h30 à 16h
- > mardi 19 mai, de 8h30 à 11h.



Trésorerie de Saint-Genis-Laval : 9 rue Louis Archer - 04 78 56 35 01

Les permanences impôts à la Maison des sociétés (37 rue Raspail à Oullins) reprendront normalement à partir de juin (1er mercredi de chaque mois de 9h à 11h).

- > Permanences en mairie



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ **CONTACTEZ-NOUS**